

ANR au 30 septembre 2015 : 8,14 €

Paris, le 29 octobre 2015 : Turenne Investissement publie ce jour son Actif Net Réévalué (ANR) au 30 septembre 2015 et fait un point sur son activité depuis le début de l'année.

Au 30 septembre 2015, la Société présente un actif net réévalué (ANR) de 33,9 millions d'euros (part des commanditaires), soit 8,14 € par action (stable par rapport à l'ANR au 30 juin 2015).

Cet ANR laisse apparaître une décote de 45 % par rapport au dernier cours de Bourse (4,46 € au 28 octobre 2015).

Au 30 septembre 2015, l'actif de Turenne Investissement est composé de :

- ◆ Portefeuille de participations : 30,0 millions d'euros, soit 88,3% de l'actif net ;
- ◆ Disponibilités et compte rémunéré : 3,96 millions d'euros, soit 11,7% du portefeuille.

Cette stabilité de l'ANR confirme la robustesse du portefeuille de Turenne Investissement.

Opérations réalisées depuis le début de l'année

Depuis le début de l'année 2015, Turenne Investissement a réalisé 4 opérations : deux investissements, un réinvestissement et une cession partielle.

En mars, la Société a investi 2,3 millions d'euros dans **Bien à la Maison** (« BALM ») afin de lui permettre de réaliser l'acquisition de la société Domifacile et de s'imposer comme le deuxième acteur de l'aide à domicile en France.

Fin avril, Turenne Investissement a souscrit à des obligations convertibles à hauteur de 0,2 million d'euros dans la maison-mère de **Log'S**, PME spécialisée dans la logistique pour le e-commerce et la distribution, dans le cadre d'une recomposition du capital.

Enfin, courant juillet, la Société a signé deux opérations : la première en entrant au capital de la société Louandre, propriétaire de l'**hôtel Mercure Nice Centre Notre Dame** (198 chambres) ; la seconde en cédant partiellement sa participation dans **Cevino Glass**. Turenne Investissement a en effet réinvesti à hauteur de 600 000 euros dans le nouveau LBO de la société de transformation et d'installation de produits verriers, aux côtés du dirigeant et des principaux cadres, de Nord Capital Investissement, et de plusieurs co-investisseurs.

Agenda prévisionnel :

- ◆ 28 janvier 2016 : ANR au 31 décembre 2015
- ◆ 31 mars 2016 : Résultats Annuels 2015
- ◆ 28 avril 2016 : ANR au 31 mars 2016

A PROPOS DE TURENNE INVESTISSEMENT

Turenne Investissement a vocation à accompagner – en tant qu'investisseur de référence ou coinvestisseur – des PME et ETI en forte croissance, essentiellement non cotées, sur des opérations de type capital-développement et transmission (OBO), dans les secteurs suivants : la distribution spécialisée, l'industrie innovante, les services et la santé.

Code ISIN : FR0010395681 - Code Mnémonique : ALTUR

Composition du portefeuille

Les actifs financiers de Turenne Investissement sont répartis au sein de 18 sociétés et 1 FCPR dans des secteurs stratégiques :

Santé :

- ◆ *Aston Medical*, concepteur et fabricant d'implants orthopédiques pour l'épaule, la hanche et le genou ;
- ◆ *Menix (Dedienne Santé, Serf et Tekka)*, nouveau leader français de l'implantologie médicale (hanche, genou et kits ancillaires) grâce à la reprise des actifs de la société Tekka ;
- ◆ *Clinidev*, hospitalisation à domicile ;
- ◆ FCPR Capital Santé I, FCPR géré par Turenne Capital et investissant dans le secteur de la santé.

Développement durable :

- ◆ *Pellenc Selective Technologies*, un des leaders mondiaux du tri sélectif des déchets ;
- ◆ *Countum*, leader français du comptage industriel et transactionnel de produits pétroliers ainsi que d'hydrocarbures gazeux et liquides via Satam et Meci ;
- ◆ *Solem*, spécialiste de la production de programmateurs pour l'irrigation et de boîtiers pour la téléassistance.

Services externalisés :

- ◆ *Dromadaire*, spécialiste de l'envoi de cartes de vœux sur Internet ;
- ◆ *Globe Diffusion*, spécialiste du marketing terrain ;
- ◆ *Idé Groupe*, leader français des services d'infographie à destination des médias papiers et électroniques ;
- ◆ *Log-S*, spécialiste des solutions logistiques e-commerce et retail.

Distribution spécialisée :

- ◆ *Carven*, distributeur de prêt-à-porter sous la marque Carven ;
- ◆ *Alvène* : leader français de la fabrication et commercialisation des hottes et plafonds filtrants pour cuisine ;
- ◆ *La Foir'Fouille*, leader français de la distribution de produits à prix discount.

Industrie innovante :

- ◆ *Cevino Glass (Le Kap Verre et les Miroiteries Dubrulle)*, spécialiste de la transformation de verre plat et la pose de vitrage ;
- ◆ *Sermeta*, leader mondial des échangeurs thermiques en inox pour chaudières gaz à condensation.

Hôtellerie :

- ◆ *Mercure Metz Centre et Novotel Nancy Ouest*, établissements 4 étoiles membres du Groupe Accor (acquisitions murs et fonds de commerce avec contrat de management) ;
- ◆ *Hôtel Mercure Nice Notre Dame*, établissements de 198 chambres.

Contacts

Turenne Investissement
François Lombard
Gérant
Tél. : 01 53 43 03 03

ACTUS finance & communication
Jean-Michel Marmillon
Relations Presse
Tél. : 01 53 67 36 73
jmmarmillon@actus.fr

ACTUS finance & communication
Caroline Lesage
Relations Investisseurs
Tél. : 01 53 67 36 79
clesage@actus.fr

Le présent communiqué ne doit pas être publié, transmis ou distribué, directement ou indirectement, sur le territoire des Etats-Unis, du Canada, du Japon ou de l'Australie. Ce communiqué, et les informations qu'il contient, ne constituent ni une offre de vente ou de souscription, ni la sollicitation d'un ordre d'achat ou de souscription, de valeurs mobilières dans tout autre pays que la France.

Ce document (y compris toute reproduction) ne doit pas être diffusé ou transmis aux Etats-Unis d'Amérique, en ce compris toute succursale ou agence d'une personne non-américaine mais résidente des Etats-Unis d'Amérique ou toute autre personne américaine. Tout manquement à ces restrictions pourrait constituer une violation de la réglementation des Etats-Unis d'Amérique relative aux instruments financiers (*United States Securities Laws*).

Au Royaume-Uni, le présent document est destiné uniquement aux (i) personnes qui ont une expérience professionnelle en matière d'investissements visées à l'article 19(1) du financial services and markets act 2000 (financial promotion) order 2001 (l'« Order »), (ii) aux personnes visées à l'article 49(1) (high net worth entities) de l'Order, ou (iii) aux personnes qui sont qualifiées de clients intermédiaires au sens du chapitre 4 du Code de bonne conduite du FSA (l'ensemble de ces personnes étant ci-après désignées « personnes qualifiées »). Ce document n'est destiné qu'à ces catégories de personnes. Les personnes qui ne répondent pas à la définition de personnes qualifiées ne doivent pas prendre en compte ou se fonder sur ce document ou son contenu. La diffusion de ce document dans tout autre pays peut être soumis à des restrictions légales et les personnes en possession de ce document doivent prendre connaissance de ces restrictions et s'y conformer. En prenant possession de ce document vous êtes présumé accepter d'être lié par les limitations.